



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira à nouveau en mairie,

Vendredi 12 avril 2019 à 20h30

Affiché le 4 avril 2019

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Compte de gestion du Comptable public pour l'exercice 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
2. Compte Administratif de l'exercice 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
3. Affectation des résultats du Compte Administratif 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
4. Taux des taxes communales pour 2019
5. Budget prévisionnel pour l'exercice 2019 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
6. Subventions aux associations
7. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal

Questions diverses

Le Maire



Jeanine PERRUCHET